# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 27 Vendémiaire, an IX.



# TURQUIE.

Loches, evel, les te, l'ont

sauf. Les es larmes faire une de célé iller vons

mes dixls sont de idés.

éternelle

IS.

f. 00 c.

r. 00 c.

f. 70 c. r. 38 c.

f. 00 c.

r. 00 c.

. 23 fr. f. 45 c. f. 35 c.

f. 50-c.

f. 25 c.

f. 75 c.

f. 40%c.

f. 50 c.

ae, 1 fr. ollande,

de 141.,

de, 1 fr.

ic, i fr.

it, 90 à

anglais, les Isles,

de Fer-

fr. 20 c.

5 fr. -

, 225 fr.

antzick,

tes écoles

tenant qu rtie. Prix

es en hu archemin

rix que

a nouvel 1 fr. 25

toyen Pr

De Constantinople, le 26 août (8 fructidor).

La foiblesse de ce gouvernement s'annonce par un dépérissement dont les assen times deviennent tous les jours si inquiétans, que je me puis passer sous silence une mesure de police très-récente qui vous paroîtra bien extraordinaire. Un cafetier turc, janissaire, à qui l'indulgence avoit pardonné deux assassinats, & qui venoit d'en commettre un troisieme, a su intimider par sa détermination et la menace de provoquer une rébellion, toutes les gardes envoyées pour se saisir de sa personne : il les a tenues en échec pendant plusieurs jours, & a soutenu avec avantage un siège où il a tué quatre hommes, & n'a été blessé que légérement. Le gouvernement effrayé d'une résistance dont il craignoit les conséquences, n'a pas eru trouver de résultat meilleur dans l'occurrence, que de faire miner secrettement la boutique du meurtrier & de la faire sauter : ce qui a eu lieu le 21, à 11 heures du soir, mais sans une réussite complette, puisque l'assassin qui s'étoit cuirassé avec des linges mouillés, n'a pu périr sons les débris de la boutique, & seroit peut-être chappé, si un coup de seu ne l'avoit définitivement étendu sur la place. Cette scene s'est passée au fauxbourg de Galata, sur le port, & en face du Kiosk, où le grandseigneur qui en étoit prévenu, s'est tenu jusqu'à ce qu'il ait été tranquillisé sur le résultat de cette espece de siege.

Du 10 septembre (25 fructidor). — Le gouvernement vient de recevoir la nouvelle désagréable de la perte du meilleur vaisseau de son armée navale, de 84 canons, par l'impéritie d'Ingv-Bey qui le commandoit : il s'est assis sur les bas-fonds, près de Damiette, & les Français l'ayant foudroyé avec quelques barques canonnières, il s'est rendu avec

On dit qu'il a été signalé dans les eaux d'Alexandrie un convoi anglais avec des troupes de débarquement. Cette nouvelle mérite d'autant plus de confirmation, que le gouvernement turc y répygne. Les lettres de Chypre, du 18 août, n'en font aucune mention; elles se bornent à dire que le grand-visir est toujours à Jaffa avec tout au plus 10,000 hommes: il a fait couper la tête au janissaire Aga, qui commandoit les avant-postes, pour avoir provoqué les hostilités avec les Arabes du désert. Le général Menou rejette toute proposition, & organise une armée de chrétiens maronites, qui sera forte de 50,000 hommes.

#### ITALIE.

De Rome, le 23 septembre (1et. vendémiaire).

Le pape vient d'envoyer à Verceil M. Spina, & le pere Caselli, servite, pour s'y aboucher avec deux évêques députés par le premier consul Bonaparte, à l'effet de concerter une réunion entre les ecclésiastiques en France.

Les Autrichiens ont abandonné le fort Saint-Léon, ainsi que tous les autres forts qu'ils occupoient dans les environs de Pesaro. Les Français, de leur côté, se sont entierement retirés de la Romagne.

On mande d'Aquila que la tranquillité est entierement rétablie dans l'Abruzze. M. le général Bourcard a adressé aux habitans une proclamation qui a fait le meilleur effet.

Les dernieres lettres de Palerme annoncent qu'aussi-tôt que la princesse héréditaire de Naples sera rétablie, la cour se mettra en route pour Vienne.

L'empereur de Russie, en qualité de grand-maître de Malte, a conféré le grand prieuré de Messine au prince Léopold, fils du roi de Naples, âgé de 10 ans. Le bailli Caracciolo a été nommé en même tems ambassadeur de l'ordre de Malte près S. M. sicilienne. Le bailli Pignatelli a été déclaré lieutenant de l'amiral.

De Génes, le 28 septembre (6 vendémiaire).

La commission extraordinaire du gouvernement a pris, 4 de ce mois (17 fructidor), l'arrêté suivant:

« La commission, considérant que les arbres de la liberté étant des symboles de la souveraineté du peuple, il est nécessaire de mettre dans leur plantation de la décence & de l'uniformité; que la petitesse des rues & le concours des habitans ne permettent pas de les multiplier inutilement; que l'amour de la liberté & le sentiment de la souveraineté du peuple sont assez vifs dans les cœurs liguriens pour qu'ils n'aient par besoiu d'être échauffés par trop de signes maternels, décrete:

Art. Ier. Il est défenda dans toute la Ligurie de planter des arbres de liberté, sans en avoir préalablement obtenu la permission du gouvernement.

II. Cette permission ne sera accordée que pour un seul arbre par commune ou par quartier de la capitale.

III. Dans aucun cas, il ne sera fait de harangue, & on ne pourra planter d'arbre de la liberté hors de sa propre commune ou de son quartier.

Les contrevenaus seront punis de peines correctionnelles.

De Milan, le 2 octobre (10 vendémiaire).

Le général en chef Brune est de retour ici depuis hier. Le général Oudinot & tout le quartier-général étoient arrivés la veille, ainsi qu'un grand nombre de généraux. Les troupes rentrent dans leurs cantonnemens. Quelques demibrigades, qui ont perdu beaucoup de monde pendant cette campagne, retournent en France pour se completter.

On a publié ces jours derniers une loi qui ordonne une répartition forcée de 12 millions de biens nationaux, divisés en un certain nombre d'actions que les riches seront obligés de mendre.

# SUEDE.

De Stockholm, le 26 septembre (4 vendemiaire).

Les différends entre l'Angleterre & le Danemarck étant terminés, les préparatifs de guerre sur nos côtes & dans nos ports ont cessé.

Quoique la récolte ait été très-abondantes, les grains sont cependant à un très-haut prix dans la plupart des provinces; c'est pourquoi il a été encore défendu de faire de l'eau de-

Les généraux baron de Troll & de Cederstrom sont parlis aujourd'hui pour la Scanie.

### HONGRIE.

De Semlin, le 25 septembre (3 vendémiaire).

Le corps de troupes détaché à Poretz par le pacha de Belgrade, apiès aveir remporté quelques avantages sur les detachemens de Passwan-Ogou, a marché contre Verislan, & a sommé ce fort de se rendre La garnison a fait une vive résistance, & après deux ou trois jours de combats opiniâtres, a chassé les troupes de Belgrade, avec perte de 180 hommes. Le pacha vient de les remplacer par 200 hommes qu'il a fait embarquer sur trois saiques, & se propose de les renforcer par d'autres troupes.

### TYROL.

D'Inspruck, le 4 octobre (12 vendémiaire).

Les compagnies d'arquebusiers tyroliens vont retourner dans leurs foyers, en vertu d'une permission du baron de Hiller & de la commission aulique; cependant ces compagniès, formant un corps d'environ 20,000 hommes, resteront organisées jusqu'à la conclusion de la paix. On prépare des fêtes pour la réception de l'archiduc Jean, lors de son retour à Inspruck.

## ALLEMAGNE.

De Ratisbonne, le 10 octobre (18 vendémiaire).

Le général en chef Moreau, & les quatres généraux qui Font accompagné ici, ont passé la journée d'avant-hier au milieu des fêtes. Pendant le jour ils ont fait une grande chasse dans les terres du comte de Lerchenfeld & de Konigsfeld - & le soir ils ont assisté à un bal qu'a donné le ministre de Prusse. Après le bal, ils sont partis pour Munich

Le jour précédent, le général en chef & les autres généraux s'étoient promenés dans la ville & dans l'Ober-Werth, & avoient assisté au spectacle, cù l'on donna, sur leur demanda, la Belle Vivandiere.

#### ANGLETERRE.

De Londres, le 7 octobre (15 vendemiaire).

Le lerd-maire de Londres convoqua, le 50 octobre (11 vendémiaire), à l'hôtel-de-ville de la cité, une assemblée commune, dont l'objet étoit de supplier sa majesté de rassembler le parlement, & de l'inviter à s'occuper des moyens de faire baisser le prix des denrées. M. Thorne, courtier en soie, prononça un discours qui fit changer liétat de la question. Le résultat de l'assemblée fut de présenter à sa majesté sur son trône une petition, & il fut arrêté que le remembrancer & les sherifs porteroient cette résolution à sa majesté, & la feroient insérer dans les journanx du soir & du matin.

Le haut prix des grains n'ayan te prine servir de prétexte au renchérissement extravagant de quelques denrées, telles que le lait, le beurre & le fromage, les habitans de plusieurs villes de provinces & de divers quartiers de Londres sont convenus entre eux de s'abstenir de ces mêmes denrées, aussi long-tems qu'elle ne baisseront pas de prix.

Après la nomination des magistrats de Salisbury, il fut tenu un conseil où il fut unaniment voté qu'il seroit fait une pétition à la chambre de communes, pour la supplier de prendre en considération le prix excessif des deurées, & particulièrement du bled, comme aussi de prendre les mesures les plus propres pour le soulagement des pauvres.

Birmingham paroît être l'endroit où les esprits ma'veillans veulent lever l'étendard de la révolte. Les murs furent couverts de divers écrits, tous faits dans le même esprit, quoique dans un style très-différent; ce qui prouve que les auteurs sont de plusieurs classes : les magistrats ont fait enlever ces placards, mis a dessein d'exciter des rebellious, & ont promis une somme de 100 liv. sterling à ceux qui en découviroient les auteurs. La ville de Birmingham est tranquille actuellement; mais les ennemis du bien public cherchent à y provoquer les pauvres par la famine : le bled & les pommee de terre manquent dans ses marchés.

Le journal the Oracle rapporte une lettre de la Martinique, en date du 50 août, annonçant que le général Genet, partit de la Guadeloupe, avec huit cents hommes, a attaqué l'isle de Curação, & s'est emparé du fort & de plusieurs navires américains, dont les équipages s'étoient réunis aux habitans pour défendre l'isle. Le fort ayant subi l'assaut, la plupart de ceux qui le défendoient, parmi lesquels se trouvoient des américains, périrent par la bayonnette.

Un autre journal explique ainsi le motif de cette expédition: « Les Français ayant à craindre que nous ne fissions une altaque contre cette isle, & qu'elle tombat en notre pouvoir, ont eru devoir nous prévenir, pour en garantir la possession à la république batave, son alliée ».

# REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 14 octobre (22 vendémiaire).

Le premier secrétaire du ministre de la guerre, le citoyen Janseu, a donné sa démission : il reprend la place de premier commissaire batave près les troupes françaises dans

On écrit de Pétersbourg que l'empereur de Russie a donné ordre au général Calenitschef-Kutusow, qui commande un corps d'armée en Lithuauie, de se tenir prêt de marcher au premier ordre.

On qui a r dant s

hier à leur é penda Metz les ap voir. jamais de l'ir préparent de

Les

assure

division le con Un généra pourre teme quatre de 8

Tie

teme

spect mier a pa fait blées rem tiem com prer moi

> prei tion s'êt: que suiv bun mo: » P

par été

Ma Pa

On altend ici, vers la fin de ce mois, l'amiral de Winter, ; qui a remplacé le citoyen Schimmelpenninck, à Paris, pendant son séjour en Hollande.

# REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ı ven-

mblée

e ras-

oyens

urtier

de la

que le

tion à

u soir

e pré-

nrées,

ans de Lon-

nêmes

oit fait

pplier

nrées,

dre les vres. a veil-

furent

espril,

que les

nt fait

ellions,

qui en

cher-

bled &

Marti-

Genel,

allaqué lusieurs

nis aux

saut, la

se trou-

expédi-fissions

n notre

antir la

citoyen

de preses dans

a donné ande un

rcher au

1.

rix. il fut De Nancy, le 21 vendémiaire.

Les agens télégraphiques & les instrumens destinés à assurer la correspondance de Luneville à Paris, sont arrivés hier à Lunéville, & toutes les mesures sont prises pour hâter leur établissement. Nous avons app is par voie sure que, pendant la tenue du congrès, le premier corsul résidera à Metz, avec partie du conseil d'état ; que dejà l'on prépare les appartemens qu'occapoien les tribunaux, pour le rece-voir. Des négocians arrivent de toutes parts à Lunévville : jamais on n'aura vu rassemblés en province tant de produits de l'industrie nationale; & quoiqu'il n'y ait encore que des préparatifs, les étrangers viennent dejà visiter cette ville, ou doivent se discuter les intérêts de toutes les nations.

## De Paris, le 26 vendémiaire.

Les consuls ont arrêté, le 21 vendémiaire, que le dépar-temen des Alpes - Maritimes feroit partie de la huisieure division militaire, & que le général Garnier en conserveroit

Un autre arrêté du 23 regle les fonctions du liquida eur-général & les dépenses de la liquidation. Ces dépenses ne pourront excéder la somme de 550 mille francs. Le traitement du liquidateur est de 12,000 francs ; celui des quatre commis-réviseurs, formant le conseil contentieux, de 8,000 fr., &c.

- La grande parade du quintidi avoit attiré hier des spectateurs encore plus nombreux qu'à l'ordinaire. Le premier consul n'étoit pas sorti depuis quelques jours. Lorsqu'il a paru, des acc'amations unanimes & spontanées se sont fait entendre dans l'enceinte ou les troupes étoient rassemblées, & dans les lieux voisins que la foule des citoyens remplissoit. Après la parade, l'état-major de la dix-septieme division, celui de la p'ace, & le corps des officiers composant la garnison de Paris, se rendirent auprés du premier consul, pour lui exprimer leur dévouement & témoigner combien ils avoient été émus des dangers auxquels l'avoit exposé l'horrible complot de que ques scélérals.
- Le citoyen Bigot Preameneu s'entretenant avec le premier consul de ce qui fait le sujet de toutes les conversations, exprimoit les regrets du tribunal de cassation de ne s'être pas présenté pour lui témoigner ses sentimens; mais que comme il seroit possible que les coupables fussent poursuivis criminellement, & que cette affaire ressortit du tribunal de cassation, il vouloit rester impassible autant au moins qu'il le pourroit. Le premier consul répondit : « Citoyen » Preameneu, plut au ciel que depuis dix aus nos tribunaux » eussent toujours eu ces principes, que de victimes de moins !....»
- -Le ci-devant duc de Bonelli, l'un des Italiens arrêlés par suite de l'attentat médité contre le premier consul, a été reconuu innocent & remis en liberté.
- Le général Vaubois, sénateur, ancien commandant de Malte, & le sénateur Clément-de-Ris, sont arrivés hier à
- L'ex-ministre Carnot part aujourd'hui pour Saint-

Omer, ou il va demeurer loin des affaires dans un domaine de sa femme.

- Le citoyen Glaire, ex-dirécteur helvétique, est nommé par son gouvernement ministre au congrès de Lunéville.
- L'adjudant général Vergès, chef de l'état-major de la 11e. division militaire, est chargé du commandement de la place de Bordeaux.
- Des lettres de Vienne, en date du 7 octobre, annoncent que M. de Cobenzel a é é nommé premier ministre de l'empereur, avec le titre de vice-chancelier d'état. Les amis de la paix augurent bien de ce changement ; mais cependant cela retarde d'autant le congrès de Lunéville. Le gouvernement fravçais ne paroît pas perdre son tems. Les nom-breux détaclications de l'armée batave ont rejoint le général Augereau; & le 30 de ce mois, le premier consul passera, entre Versailles & Saint-Cloud, la revue de 10,000 hommes, tous bataillous d'élite, grenadiers ou éclaireurs, avec un train considérable d'artiflerie, qui doivent continuer leur marche pour les armées.
- Les Anglais bombardent Cadix, peudant l'horrible maladie qui ravage cette ville!... C'est étrangement abuser des droits de la guerre. . Jetter des bombes sur une ville qui est devenue un hôpital & au tombeau!.... Il y a l'i quelque chose d'atroce que ne se permettroit pas un enneuit

- On attribue à Paul Ier, un mot piquant, qui pour n'être pos authentique, n'en est pas moins historique.

" Bonaparte, a-t-il dit, a commoncé l'histoire de France à Maringo, nous verrons ce qu'il fera pour celle de l'Europe

dans le cours des négociations de Lunéville».

A propos de ce moi, vrai on faux, nous remarquerons que si les journalistes ont souvent prêté aux souverains des idées auxquelles ils n'avoient jamais pensé, i's leur ont aussi par fois fait tenir un langage qu'ils ne pouvoient désavouer.

#### CONSULAT.

Le préfet de la Seine, le secrétaire-général de la préfecture, le conseil de préfecture, les maires & adjoints des douze municipalités de Paris, ont été admis à l'audience du premier consul. Le préfet portant la parole, s'est exprimé en ces termes:

« Général consul, les fonctionnaires administratours du département de la Seine, & municipaux de la commune de Paris, vienuent, au nom de leurs conciroyens, vous exprimer l'indignation profonde, qu'ils ont ressenie à la nouvelle de l'attentat médité contre votre personne.

» Dès le lendemain de l'arrestation des coupables, l'opinion publique nous pressoit d'être auprès de vous son organe, & nous l'aurions cité, si vous n'ensiez entrepris de vous dérober aux témoignages de l'intérêt public en commandant d'ignorer le danger que vous aviez couru.

» Mais il n'étoit pas en votre pouvoir, citoyen consul, de fire qu'un tel événement fut long-tems un secret pour la grande corramune, qui, vous compitant son premier citoyen, est responsable de votre conservation, aux autres communes de la république.

» Trop d'intérêts se rattachent à votre existence, citoyen consul, pour que des complots qui l'ont menacée, ne devinesent pas un sujet de douleur publique, omnie les soins qui l'ont garantie seront un sujet de reconnoissance & de joie nationale; & en France on ne sait pas dissimuler long-tems de telles aff ctions.

» La providence qui, en vendémiaire au 8, vous ramena d'Egypte, qui à Maringo sembla vous préserver, malgré vous, de tous les périls du sein desquels vous l'ites soitir la vi toire, qui, enfin, le 17 vendémiaire au 9, vient de vous sauver de la fureur des assassins, est, permett 2 aous de vous le dire, la providence de la France, bien plus que la vôtre; elle n'a pas voula qu'une année si bele, si pleine d'événemens glorieux, & destinée à occuper une aussi grande blace dans le souvenir des hummes, termirée, tout à-coup, p r un détestable crime, méritât ainsi d'être retranchée de nos annales, détestable crime, méritat ainsi d'être retranchée de nos annales.

n Que les ennemis de la France cessent donc de conjurar sa perte. & de vouloir la vôtre; & qu'enfin ils se soumettent à cette destinée qui, plus puissante que tous les complots, assurent l'affermissement de la république par votre conservation, & votre conservation par son

De Citoyen consul, nous ne vous parlons pas des coupables, ils ne sont pas en votre pouvoir, ils appartieument à la loi »:

Le premier consul a répondu :

« Je suis touché du témoignage d'affection que me donne en ce moment la commune de Paris..... Vous avez raison de le dire; elle est responsable, envers la France, de la sûreté du gouvernement ; mais la conduite de ses habitans prouve, depuis long-tems, que le gouvernement peut mettre en eux toute sa confiance.... Quant à moi, si jamais je poavois courir quelque danger, c'est au milieu des citoyens de Paris que je viendrois me placer....

» L'attentat qui a excité la démarche que vous faites en ce moment, n'a été & ne pouvoit être qu'un projet également absurde & infâme. — Que pouvoient en esset dix à douze misérables, contre le premier magistrat de la république, placé au milieu de douze ou quinze mille citoyens de la capitale, & entouré d'une partie de la brave garde

que la constitution lui donne.

» Au reste cet événement sera profitable à la gloire de la capitale de la république, que nous pouvons considérer, en quelque sorte, comme la capitale de l'Europe. Il m'a entraîné à reporter une attention plus particuliere sur les scenes affreuses de la révolution, & il est résulté pour moi de cet examen la preuve incontestable que les crimes qui ont été commis dans cette ville doivent être imputés à un très-petit nombre de scélérats, toujours les mêmes, & presque toujours étrangers..... Par exemple dans celte derniere circonstance, je retrouve des hommes, qui, dans les horribles journées de septembre, massacroient les prisonniers. & qui, peu de tems après, égorgeoient à Versailles les malheureuses victimes amenées d'Orléans.

» Sans doute le peuple de Paris est capable de mouvemens violens; mais il est toujours excité par des sentimens généreux; & il faut considérer comme ses plus grands malheurs ce que quelques ennemis de la France ont voulu présenter comme ses crimes. Je me félicite que cette occasion m'ait procuré le plaisir de voir rassemblés les magistrats de Paris.

» Dites à vos concitoyens que gouverner la France après dix ans d'événemens aussi extraordinaire, est une tache difficile. Elle ne sera pas impossible à remplir, aidé par des magistrats estimables, & soutenu par l'espérance d'assurer le bonheur de la nation, & de mériter son affection ».

—Le ministre de la marine & des colonies a présenté au premier consul les officiers-généraux & quelques administrateurs de la marine qui se trouvent à Paris, & a pronomé le discours suivant:

a Citoyen premier consul, en apprenant l'horrible complet que quelques scilerais avoient tramé contre votre personne, & par conséquent contre la république, dont le bonheur & la sûreté reposent sur vous, les citoyens ettachés au service de la marine ont partagé les sentimens d'indignation & de sollicitude qu'éprouvent tous les Français.

Français.

5 Ils rendent grâces au génie tutélaire de la France, & sur-tout à la sagesse vraiment admirable avec laquelle vous avez organise l'administration intérieure, de ce qu'il a été, & de ce qu'il sera toujours impossible aux pervers de consommer l'attentat qu'ils méditeur.

Des officiers de la marine esperent, citoyen consul, que faisant

abstraction de votre clémence personnelle, le gouvernement ne s'occupera que du salut public & frappera un grand coup qui brite à jamais tous les instrumens du crime. »

#### BANQUE DE FRANCE.

Les deux cents actionnaires appellés par le nombre de leurs actions à constituer l'assemblée générale de la banque de France (aux termes de ses statuts), ont été convoqués & se sont réanis, hier 25 du courant, maison Massiac, place des Victoires.

L'assemblée a témoigné sa satisfaction du compte que lui a rendu, au nom de la régence, le citoyen Lecouteulx-

Canteleu, président.

L'un des censeurs, au nom de ses collegues, a prononcé un discours dans lequel il a reconnu l'exactitude des résultats présentés par la régence.

Le ci.oyen Journa Aubert, censeur, sorti par le sort, a été réélu à une majorité de plus de 200 voix, sur 277.

Les trois régens sortis par la même voie sont les citoyens Demautort, Perré & Recamier.

La nomination des trois membres qui doivent les remplacer a été ajournée au 27 de ce mois. 749,015 fr. 11 c.

Le dividende fixé à cinq pour cent sur

Le résultat des bénéfices acquis est de

7590 actions, employant une somme de Aux quinze actions dout la jouissance a été accordée aux trois commandites de la caisse des comptes courans, sur la totalité des bénéfices, 98 fr 68 cent. par

action . Pour actes de bienfaisances & gratications aux employés . . . . . .

> Total . . . . . . . 407,465 fr. 11 c.

379,500

1,480

26,482

20

Reste en réserce, à raison de 45 fr. 341,550 fr. par action .........

Lourse du 26 vendémiaire.

Rente provis., 22 fr. 83 c. - Tiers consol., 35 fr. 88 c. -Bons 2, 1 fr. 71 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 38 c. — Bons pour l'an 8, 91 fr. 38 c. — Syndicat, 78 fr. 00 c. - Coupures, 79 fr. 00 c.

Almanach du commerce de Paris pour l'an 9; contenant les noms & demeures des négocians, banquiers, notaires, instituteurs, avoués, &c.; un vol. in-8° Paix, 6 fr. . & 8 fr. 50 cent., franc de port. A Paris, chez Daverneuil & de la Tynna, rédacteurs associés, rue J. J. Rousseau, nº. 386.

Nous avons pris la peine de compter les noms de quelques états de Paris, & nous avons trouvé 192 instituteurs & instituteices, 325 li-braires, 188 traiteurs & 848 marchands de vin.

Manuel des conseils de guerre, contenant toutes les loix pénales militaires toutes celles relatives à l'organisation des justices militaires, & les principaux codes des délits & des peines, depuis l'assemblée con tituante jusqu'à présent; rédigé suivant l'ordre alphabétique des matieres; un volume in-12 de 600 pages. Prix, 5 fr., & 4 fr., franc de port. A Paris, chez Garnery, libraire, rue de Seine, ancien hôtel Mirabeau.

prix. Le. de po nº. 4:

E

La

sur la

Le

50 CE

pour

ment

Le.

parti les T les d partie Plusi franc avec arrive condi

> L' Le nois ne de rélab

0 jour Goer lui le avec conc rema sait Vien

ce p U ici f mani Dela l'éle